

ENTRE DE GESTION
de la
Fonction Publique Territoriale
de la COTE D'OR
16-18 Rue Nodot
CS 70566
21005 DIJON CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU 4 OCTOBRE 2023

NOMBRE
D'administrateurs en exercice : 27
De présents : 12
De votants : 12
De représentés : 0

Date de convocation : 26 septembre
2023
Date d'affichage : 17 OCT. 2023

A Dijon, l'an deux mille vingt-trois, le 4 octobre à 10 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Côte d'Or régulièrement convoqué une seconde fois faute de quorum, s'est réuni sous la présidence de Madame Patricia GOURMAND.

En l'absence de quorum lors de la réunion prévue le 26 septembre 2023, le quorum n'est pas exigé.

N° 23.25

OBJET :
**Approbation des coûts lauréats concours et examens
année 2022**

ETAIENT PRESENTS

Mesdames Nadine MUTIN et Isabelle CHAPUILLIOT, Messieurs Michel LENOIR, Patrice ESPINOSA, Laurent SCHEMBRI, Thierry FALCONNET, Patrick CHAPUIS, Guillaume RUET, Martial MATHIRON, Benoît BERNY et Jean MAREY

Monsieur Jean Christophe BOUIN, agent comptable, présent.

Monsieur LENOIR a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DELIBERE

Sur proposition de la Présidente et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration :

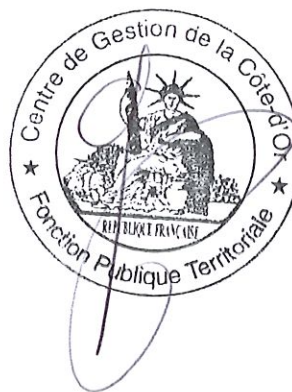
ARRETTENT, à l'unanimité, les coûts lauréats des concours et examens organisés en 2022 par le Centre de Gestion de la Côte d'Or comme suit :

	COUT CONCOURS	NBRE DE LAUREATS	COUT LAUREAT
CONCOURS CADRE DE SANTE PARAMEDICAL Spécialité puéricultrice	21 847,56 €	23	949,89 €
EXAMEN PROFESSIONNEL CADRE SUPERIEUR DE SANTE PARAMEDICAL	6 278,84 €	10	627,88 €
EXAMEN ANIMATEUR PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE (Avancement de grade)	7 611,07 €	4	1 902,77 €

EXAMEN ANIMATEUR PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE (Promotion interne)	8 600,93 €	3	2 866,98 €
EXAMEN ANIMATEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE	7 540,16 €	3	2 513,39 €
EXAMEN D'ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	32 358,58 €	37	874,56 €
CONCOURS ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	120 879,12 €	23	5 255,61 €

Fait en séance les jour/mois/an susdits,
Pour extrait conforme,
La Présidente

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : 17 OCT. 2023



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Dijon le :